

Intervention de Mme Agnès CANAYER,

Débat sur l'avenir des entreprises assurant les liaisons transmanche
Séance du 23 mars 2021

Monsieur le Président,

Madame la Ministre,

Chers collègues,

Selon l'humour Anglais « *Entre la France et l'Angleterre, la meilleure chose, c'est la Manche* ».

C'est surtout un lien maritime incontournable au cœur de l'entente cordiale entre nos deux pays. Entente, souvent tumultueuse, que le Brexit a de nouveau entamé, notamment concernant les relations maritimes.

L'annonce en novembre 2020, de la création de 10 ports francs au Royaume-Uni a ravivé les tensions des 2 cotés de la Manche. Le choix des 8 premiers sites retenues, le 3 mars dernier, pour devenir les premiers ports francs géographiques d'Europe a donné du corps à l'ambition anglaise.

Madame la Ministre, la France doit rester une véritable puissance maritime et pour cela disposer des moyens à hauteur de ses concurrents particulièrement dans ces temps de crise que nous vivons.

En effet, le secteur maritime et portuaire revêt une importance stratégique dans le contexte d'ultra mondialisation.

Conscient de cette nécessité, l'État s'est engagé en faveur du transport combiné et a investi fortement dans les ports français comme Monsieur le Premier Ministre l'a annoncé lors d'un comité interministériel de la mer au Havre, le 21 janvier dernier.

Mais il faut aller plus loin en dotant les ports français de nouveaux outils juridiques et fiscaux que leurs concurrents anglais.

Élue de la Seine-Maritime et de la ville du Havre, vous connaissez mon attachement à l'essor des grands ports maritimes. Le Havre doit naturellement jouer un rôle dans les relations transmanche et occuper une place prépondérante.

Les zones franches portuaires peuvent être un levier pour maintenir nos ports à flot. Elles permettent de libérer les marchandises des formalités douanières lourdes et d'inciter fiscalement le transport maritime. Avec ce dispositif, les ports français pourront alors décharger, stocker, transformer et réexpédier des marchandises plus facilement et pour un moindre cout.

Cela permettrait de dynamiser les échanges commerciaux freiner par le Brexit.

Alors Madame la Ministre, Pourquoi ne pas expérimenter les ports francs au sein des ports français de la Manche et notamment au Havre ?

Je vous remercie.

RÉPLIQUE

« Le Havre, Porte de l'Europe » sont les mots inscrits sur le Sémaphore de la Capitainerie du Havre. Faisons-en sorte que ces mots ne soient pas vains d'ici les prochaines années. A l'heure où nous nous interrogeons sur l'avenir des entreprises françaises, Il en va de notre survie portuaire dans les relations transmanche, mais également du secteur maritime français dans son ensemble.